

Dans notre précédent numéro (daté du 2 septembre) nous avons publié un dossier sur la langue corse intitulé "lingua viva". Nous avons fait le choix de confier à Jacques Thiers, maître de conférence à l'Université de Corti, la responsabilité de mener à bien un tel dossier. Les questions linguistiques suscitent des réactions passionnées. Particulièrement en Corse où le débat sur la langue est au centre de la problématique identitaire.

Nous publions cette semaine la réponse de Ghjuvan Ghjasepiu Franchi, directeur de la revue "Rigiru" aux arguments et propositions avancées par Jacques Thiers. C'est exactement ainsi que Kyrn Magazine entend aborder un débat qui comme nous l'écrivions "permettra l'émergence des solutions les mieux adaptées à notre situation collective".

CASALONCA - 88

LINGUA VIVA

« U cuntrastu »

par Ghjuvan Ghjaseppiu Franchi

Je suis, bien entendu, d'accord pour l'essentiel, avec l'argumentation que développe Jacques Thiers : des analyses aussi "pointues" constituent un moment essentiel dans la prise de conscience de notre identité. Il demeure que l'auteur poursuit, sa croisade contre ce qu'il appelle "le préjugé puriste" et le dialogue mené depuis deux ans (Ghjurnata di a lingua, Cervioni, août 86, Ghjurnata di a Norma, Vizzavona, juillet 87, réunions de travail sous l'é-

gide de Falce-Gric à l'université de Corte au cours de l'année scolaire 87-88) n'a semble-t-il pas réussi à aplanir certaines divergences ni à dissiper les malentendus. Il n'est pas question de reprendre, ici, un débat de fond dont les lecteurs trouveront l'exposé dans le prochain numéro de Rigiru consacré à "A Lingua", mais simplement d'évoquer quelques points de détail qui, dans le plaidoyer de Jacques Thiers, appellent, ici ou là, "u cuntrastu".

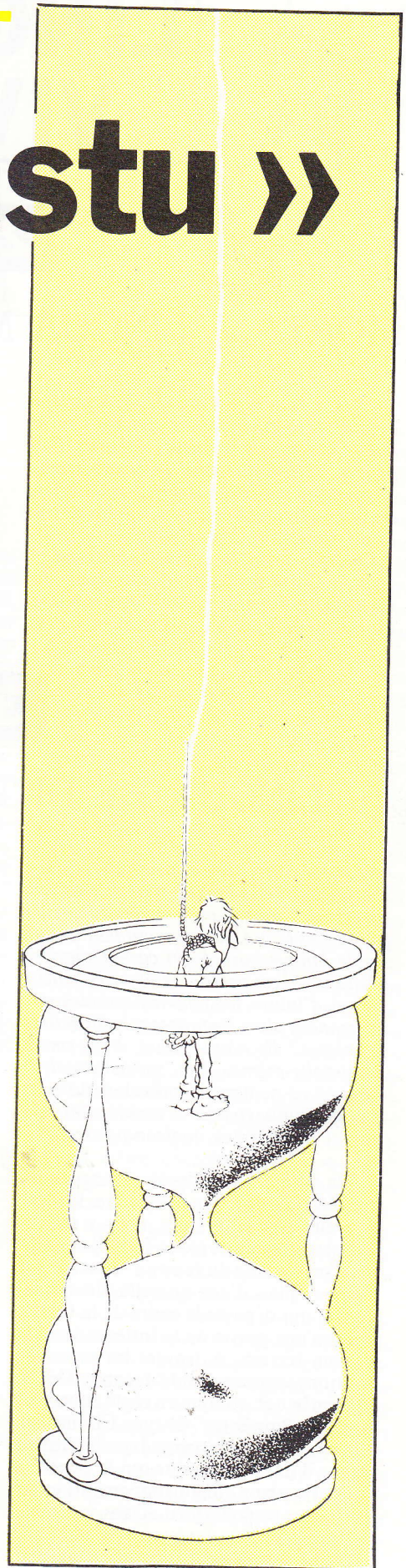
1

EMPÊCHER DE PARLER ?

« Une hésitation, des difficultés, des énoncés malhabiles ou imparfaits valent mieux que le silence... »

Oui ! Bien sûr ! J'espère qu'il ne nous est pas fait le procès d'avoir dit ou pensé, une seule fois le contraire ! L'auteur évoque une "censure de la parole des contrevenants" par laquelle "le droit à l'identité se trouve réglé par la conformité au modèle normé de langue" : en somme, nous affirmerions : "ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue "ùn so corse" ! Alions donc !... Par quelle abusive sollicitation des textes peut-on faire soutenir à quiconque une telle énormité ? Mais, au fait : où ces "Pères la Rigueur" exercent-ils leur ministère castrateur ? Dans quelles sphères un redoutable pouvoir intellectuel étouffe-t-il et baillonne-t-il tout un chacun ? Le pouvoir d'interdire ? Diable ! Dans la bibliographie qui accompagne le dossier "Lingua viva", ne dominent guère pourtant des ouvrages prônant l'excommunication. Paresse ? Autocensure ou

bien convivialité frileuse des dispensateurs officiels de la réflexion linguistique ? Où sont donc passés les prétendus "puristes" et pourquoi ceux dont on parle sont-ils ceux précisément, qui ne parlent pas ?... Pour en finir avec le reproche de censure, répétons qu'il faut au contraire parler corse comme on peut, tant qu'on peut, et chaque fois qu'on le peut. La vie de la langue est à ce prix. De même la critique systématique du corse des médias n'a jamais été notre fait. La présence du Corse sur les antennes de la radio-télévision est bien entendu, un acquis à préserver coûte que coûte. Reste que, là comme ailleurs, la langue sera ce que les théoriciens auront voulu qu'elle soit : perfectible et dans ce cas il importe d'y travailler, ou largement satisfaisante au nom des seuls impératifs de "la communication". Dans ce dernier cas on pourrait affirmer, en reprenant un célèbre slogan de survie : **Morta a lingua, mortu u populu !**





LINGUA VIVA



2

MORTA A LINGUA MORTU U POPULU

"Il faut donc affirmer avec force qu'une évolution linguistique ne signifie pas, et quelle qu'en soit la raison, la mort d'un peuple... S'il en était ainsi, les changements linguistiques intervenus depuis des siècles, en Corse, feraient conclure à l'absence de toute continuité historique."

Que sait-on de "la continuité historique" entre la Corse prélatine (dont la langue a été totalement perdue) et la Corse romaine où les évolutions linguistiques et autres

furent progressives au point que l'on a pu dire que le corse demeure "du bas latin presque intact". Aujourd'hui, au contraire, nous assistons au brutal télécopage de deux langues dont la plus faible est laminée sans rémission. La culture qu'elle porte y survivra-t-elle ? Chi lo sà ? En matière de mort, nous manquons décidément d'expérience. "Un si more cà una volta". Avis aux apprentis sorciers !

3

A LINGUA HÈ DI TUTTI

« Le corse n'est le fief de personne ». « Les spécialistes de la langue sont des acteurs comme les autres et non des locuteurs privilégiés (...) A quoi servent les travaux sur la langue corse ? En cas de réponse hésitante, il est permis de renvoyer à leur violon d'Ingres les pauvres esthètes que deviennent alors linguistes et militants de la langue ! Ils n'ont aucun droit sur la langue elle-même... Les "spécialistes de la langue" ne peuvent se prévaloir de leurs travaux "pour en user de manière normative et assurer un quelconque leadership..." »

A la différence des "vraies" langues qui sont décrites de façon normative, le corse n'aurait (avec les créoles, nous y reviendrons) nul besoin de garde-fous. Il ne s'agit pas d'un remake du fameux "baccala per Corsica" mais d'une querelle (de spécialistes !) qui dépasse le cadre de la Corse, bien qu'une partie de la lutte se déroule sur son terrain. A travers les prises de positions vigoureuses de Jacques Thiers, est menée une attaque en règle contre les positions "innéistes" de type Chomskien et l'on retrouve les accents du militantisme rageur d'un Labov pour qui le peuple a toujours raison (linguistiquement) et les spécialistes toujours tort... Dans ce combat de "capizzoni" la langue corse n'est-elle pas tout simplement... prise en otage ?

Il n'est pas question, ici, d'ouvrir le débat sur la notion de "compétence" et le souci premier demeure "d'un perde a Corsica di vista". Qu'il soit permis de rappeler, au lecteur non spécialiste, que l'apport théorique de la linguistique structurale fut de considérer la langue comme un système autonome fonctionnant de façon logique, mais qui, fait capital souligné par De Saussure : "n'existe parfaitement que dans la masse". Elle est, en somme, plus "intelligente" que nous, elle en "sait" plus que les plus savants. Levy Strauss écrivait : "La langue est une raison humaine qui a ses raisons et que l'homme ne connaît pas". On peut donc rechercher "ce système idéal exclusivement établi sur la recherche de la langue pure, a lingua sputica", que fustige Thiers, sans pour autant prétendre posséder soi-même la compétence native du "bon locuteur" qui au nom de "my dialect" serait fondé à donner des leçons à la communauté parlante. Allant plus loin, on peut dire que cet informateur "idéal" n'existe nulle part et ne saurait même se concevoir comme individu, la langue se trouve, en revanche, tout entière dans le peuple et les spécialistes ont pour mission impérieuse de l'étudier. Pour oser une comparaison que l'on nous pardonnera, eu égard au cadre "journalistique" du débat, on pourrait invoquer une

statue dont les morceaux épars, enfouis, alourdis de concrétions diverses, se confondent souvent avec le terrain où ils gisent. L'archéologue n'est en rien le créateur de la statue, mais il aura besoin d'une certaine "compétence" pour retrouver les fragments, les polir, les assembler, rendre en somme, l'œuvre d'art à elle-même. On peut, aussi, procéder à d'autres types d'études, étudier géologiquement ou chimiquement les matériaux du terrain, par exemple. Dans ce cas, la forme perdue n'importe guère, et les critères de différenciation des matériaux recueillis seront tout autres. On aura compris que la première démarche est celle du linguiste qui "choisit" et l'autre celle du sociolinguiste qui prend "tuttu vuleghju" les deux façons de travailler étant également légitimes, eu égard aux buts qui diffèrent, le premier de ces spécialistes se souciant de décrire "la langue" et le second travaillant sur "la réalité langagière". Comparaison n'est pas raison, et les images ont leurs limites, celle-ci vaudrait surtout pour l'hébreu, langue qui ne se parlait déjà plus en Palestine au temps du Christ et que l'Etat d'Israël a pourtant choisi comme langue nationale, à l'encontre des vœux du Père fondateur Theodor Herzl, partisan, comme on sait, de l'anglais (l'option "raisonnable") et au détriment des intérêts "langagiers" d'une communauté qui communiquait largement en Yddish (langue "identitaire" s'il en fut !) Et ce fut une réussite, le peuple juif a réussi à reconstituer sa langue, à la moderniser et à l'imposer internationalement. La volonté nationale n'est pas toujours un vain mot...

La langue corse, que nous continuerons d'appeler "sputica" en dépit des brocards, n'est pas tout à fait cette statue enfouie (pas encore !) Elle vit, et les Corses en ont, dans leur majorité une conscience aiguë, puisqu'ils réagissent de façon défavorable quand elle leur semble, à tort ou à raison "massacrée". La censure courante du "corsu d'avà" est une attitude purement négative, nous en donnons acte à Jacques Thiers, mais elle témoigne d'une "compétence passive", qui permet de dire ce que le corse n'est pas, avant même de pouvoir définir clairement ce qu'il est. Il s'agit, en quelque sorte d'une vie "en creux" de la langue au sein de la communauté corse dont la vigilance linguistique s'exprime en outre par une attente ouvertement formulée de normes et de repères. La demande s'adresse, plus précisément aux linguistes et on n'avancera guère en disqualifiant l'apport de ces techniciens. "Les simples locuteurs", dit Jacques Thiers, *entrent... () par leurs productions langagières, en relation dialectique avec les linguistes et les militants à égalité de jeu*". La désorganisation (faut-il dire l'anarchie ?) ainsi préconisée mènera-t-elle la Corse à une perception plus claire de son identité linguistique ? Le pari semble risqué.



4

I MANDARINI DI U MANDRIALE

A travers l'action de l'école (...) les Corses (...) ont contracté un préjugé linguistique qu'ils reportent sur leur propre langue : c'est ce qu'implique, le plus souvent, le désir de pureté linguistique...

A l'appui de sa thèse, l'auteur insiste sur le rôle néfaste des tenants de "a lingua sputica" qualifiés d'"élites" (le mot, sous cette plume, n'a rien de flatteur) de "petits groupes choisis" qui ne se sentent guère concernés par "la visée démocratique qui est celle de la sociolinguistique"...

Ce procès pour "intellectualisme" ou visées "mandarinales" est singulièrement mal venu, s'adressant à une école qui prétend, au contraire que la langue dite "pure" est celle des couches les moins "instruites" de la société. Ce niveau de langue, ordinairement méprisé est le modèle de référence dont nous attendons le plus d'enseignements sur le système original du corse. Nous proposons naguère le concept de "langue des bergers", qui est, bien sûr, une métaphore, et n'exclut pas l'élaboration théorique ni la réalisation de productions culturelles de tout niveau. Nous voici

5

LE "CORSE PUR" NE SAURAIT...

Si l'on s'en tient à "a lingua sputica" on ne saurait, selon Thiers "répondre massivement aux nécessités d'une expression et d'une création quotidiennes..." "produire épisodiquement quelque texte de virtuose de la langue, c'est autre chose ! partant de là : les sociolinguistes sont convaincus que le maintien sur des conceptions purement linguistiques conduit inévitablement à (...)

un retour sur les contextes traditionnels d'emploi".

On en peut que souscrire à la première partie de cette analyse en ce qui concerne l'"immédiateté" des résultats visés mais fallait-il, pour autant renoncer ? Le consensus sans faille des années 70 sur des bases "purement linguistiques" aurait pu ne pas aboutir "inévitavelmente" à un

échec. La démonstration n'eut pas été sans valeur aux yeux de la communauté internationale. Mais il est certain que la divergence des options a dispersé les énergies et occulté les objectifs.

6

LE MODÈLE CREOLE

On ne peut qu'être frappé de la convergence des schémas proposés avec le modèle créole : "la langue naît de la volonté d'une communauté qui se donne par ce moyen, le spectacle de sa cohésion et s'attribue un projet original d'existence..." Elle est avant tout "force individuatrice" et "créatrice d'identité". Il s'agit d'une conception volontariste de la langue : elle existe comme telle essentiellement parce qu'une communauté s'y reconnaît, et fonctionne surtout comme "référence identitaire" et/ou simple véhicule de la communication. Dans cette perspective "la variation et l'élaboration linguistiques" se trouvent, bien entendu, privilégiées.

Les tenants d'une "évolution" rapide du corse devraient, cependant, réfléchir à ceci : alors que les créoles, évoluant à partir d'une langue mère, s'en différencient et vont vers une "individuation" en élaborant leurs systèmes propres (Ces langues en train de naître sous nos yeux constituent le passionnant "laboratoire créole"), la Corse, au contraire, "évolue" en perdant toujours plus son originalité jusqu'à se fondre et disparaître, "happé" par les structures de la langue dominante... Un "projet" aussi aliénant ne semble pas le meilleur moyen de préserver son "identité". Sans rêver à "un passé mythique âge d'or fantasmagorique de la langue" on peut, quand même chercher ses "marqueurs" dans une période point trop éloignée (nous en sortons à peine, nous y plongeons encore) où, en raison de conditions socio-historiques précises, la langue était bien autre chose qu'un concept opératoire : on "décide" d'appeler langue... etc.

Pour conclure, on ne se donne pas ici le ridicule de critiquer le principe même de l'analyse sociolinguistique, la seule question est de savoir si la sauvegarde du Corse passe par cette médecine-là. Nous ne le pensons pas, quelles que soient par ailleurs les mérites de son principal propagandiste, présent depuis quinze ans sur tous les fronts où le corse a besoin d'être illustré et défendu et dont les écrits demeurent, quoi qu'il en ait... un modèle de belle et bonne langue !